Passeport Sécurité



Notice pour les entreprises adhérentes



UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE GRANULATS

Janvier 2021

Passeport Sécurité Notice pour les

entreprises adhérentes

Vous avez été désigné Référent Passeport Sécurité au sein de votre entreprise et vous devez administrer le compte de votre entreprise sur notre plateforme de e-learning.

Cette notice d'utilisation vise à vous présenter :

- > le contenu de cette plateforme de sensibilisation.
- > les opérations que vous allez pouvoir y effectuer pour inscrire et gérer la sensibilisation accueil sécurité de vos personnels.

IMPORTANT

En cas de changement de référent, il est indispensable de procéder à un "passage de relais" de l'ancien vers le nouveau référent. Pour ce faire, le référent sur le départ doit permettre à son successeur de se connecter sur le compte de votre entreprise avec le mot de passe préalablement défini afin que le successeur puisse :

- Modifier l'adresse électronique de référence
- Personnaliser le mot de passe du compte Entreprise

Pour un bon fonctionnement de la plateforme, il est important d'utiliser un ordinateur à jour de ses plugins, de préférence un PC, avec une bonne connexion Internet et un navigateur récent (idem pour les tablettes) : Google Chrome, Mozilla Firefox.

Sommaire

1. Connexion	5
1.1. Lors de votre première connexion	5
1.2. Lors des connexions suivantes	6
1.3. En cas de perte de mot de passe	7
2. Le tableau de bord entreprise	8
2.1. Les informations de l'entreprise	9
2.2. Vos salariés inscrits	10
2.2.1. Créer un compte pour l'un de vos salariés en cliquant sur « inscrire »	11
2.2.1.a /Associer un passeport sécurité SNBPE à un compte utilisateur UNPG	11
2.2.1.b / Confirmation de création de ce compte	13
2.2.2. Suivre les sensibilisations de vos salariés inscrits sur notre plateforme	14
2.2.2.a / Vérifier/modifier les informations de votre collaborateur : prénom, nom, profil	14
2.2.2.b / Supprimer un compte	15
2.2.2.c / Accéder au passeport sécurité unpg de votre collaborateur	15
2.2.2.d / Si le compte de votre salarié est bloqué	15
2.2.2.e / Connaître la date d'expiration de sa sensibilisation	15
2.3. Liste des entreprises extérieures	16
2.4. Contrôler un passeport	17
2.5. Accéder aux statistiques du passeport sécurité UNPG	18

Généralités

La plateforme est conçue pour pouvoir créer autant de comptes Entreprise que de carrières (établissements) au sein d'une même entreprise. Cela vous permet de gérer la délivrance des passeports, carrière par carrière. Cependant, vous pouvez vous limiter à un compte unique pour regrouper la gestion des passeports pour l'ensemble de vos carrières. Pour ce faire, il vous suffira, lors de la création du compte Entreprise, de choisir la carrière qui servira de référence pour la création du compte, en utilisant son matricule adhérent à l'UNPG.

La procédure de création d'un compte Entreprise pour les adhérents de l'UNPG est différente de la procédure pour les entreprises sous-traitantes. Cette différence est lié au fait que vous disposerez de fonctionnalités supplémentaires pour vérifier les passeports des entreprises sous-traitantes et vous assurer de leur authenticité.

Par conséquent, pour les adhérents de l'UNPG, chaque comte Entreprise s'appuie sur les informations suivantes :

- > Le numéro adhérent à l'UNPG et le nom de l'établissement associé à ce matricule.
- > Le Référent Passeport Sécurité (responsable, manager de site, assistant, ...). Il s'agira de notre contact principal au sein de votre entreprise. C'est sur son adresse électronique que seront transmises toutes les informations en lien avec ce compte « Entreprise Adhérente » et les salariés associés.
- > Le(s) région(s) d'interventions.

IMPORTANT

Pour vous permettre de créer un compte Entreprise, il faudra vous munir de votre numéro d'adhérent à l'UNPG. Chaque carrière dispose de son propre numéro d'adhérent. Il figure par exemple sur le questionnaire d'enquête annuelle que l'UNICEM vous adresse. Si vous ne connaissez pas votre numéro d'adhérent, contactez-nous à <u>assistance@passeport-securite.fr</u> en nous précisant les coordonnées de l'établissement concerné.

1. Connexion

1.1. Lors de votre première connexion :

Pour activer votre compte Entreprise, connectez-vous à <u>www.passeport-securite.fr</u> Sur la page d'accueil, saisissez les renseignements demandés dans ce module _____



Pour finaliser la création de votre compte Entreprise, vous devez suivre la procédure suivante :

- Une fois connecté, vous devez changer immédiatement le mot de passe pour le personnaliser.
 - **NOTE :** Le mot de passe doit contenir 12 caractères, un chiffre, une minuscule, une majuscule et un caractère spécial au minimum. Les caractères spéciaux acceptés sont @#\-_\$%^&+=§*!?
- Ensuite, renseignez votre adresse électronique et la/les régions d'intervention de votre établissement.
- Après validation, votre établissement est complètement inscrit et son compte Entreprise est créé.

NOTE : Si vous ne connaissez pas votre n° d'adhérent, contactez-nous à assistance@passeport-securite.fr en nous précisant les coordonnées de l'établissement concerné.

1.2. Lors des connexions suivantes

En tant que référent Passeport Sécurité pour votre entreprise, vous avez reçu la confirmation de création de votre compte Entreprise. Vous pouvez donc maintenant vous connecter dès à présent sur notre page d'accueil : <u>www.passeport-securite.fr</u>

Vous arrivez sur l'écran suivant :



Petits conseils avant d'aller plus loin

- > En cas de doute, vous pouvez accéder à notre aide en ligne à tout moment en cliquant sur
- « AIDE » depuis ce menu.
- > N'hésitez pas à ajouter cette page à vos « Favoris » afin de pouvoir y revenir plus facilement ultérieurement.
- > Saisissez les renseignements demandés dans le module connexion en utilisant le mot de passe personnalisé que vous avez enregistré.

1.3. En cas de perte de mot de passe :

Vous pouvez réinitialiser votre mot de passe en cliquant sur le lien « **Mot de passe oublié ?** » depuis la page d'accueil.

CONNEXION

e-mail, ID unique ou n° adhérent
e-mail
mot de passe

Mot de passe oublié ?
Le me connecte

Vous arrivez sur l'écran suivant

Saisissez votre adresse électronique et cliquez sur « **Redéfinir mon mot de passe** ».

Si un compte Entreprise est bien associé à cette adresse, la procédure de réinitialisation sera transmise directement sur votre adresse électronique.

IDENTIFIANTS OUBLIÉS
e-mail, ID unique ou n° adhérent
Redéfinir mon mot de nasse
 Redenni mon mor de passe
 Annuler

Vous n'avez pas reçu le courriel?

- > Pensez à vérifier vos spams.
- > S'il ne s'y trouve pas, rapprochez-vous de votre interlocuteur habituel pour qu'il vous accompagne dans la suite de votre démarche.

2. Le tableau de bord

Une fois connecté(e), vous accédez au tableau de bord suivant :



Depuis les menus disponibles sur votre tableau de bord « Entreprise Adhérente » (accessibles à gauche ou au centre de l'écran), vous pouvez :

- > Accéder aux informations de votre entreprise.
- > Consulter la liste de vos salariés inscrits.
- > Voir la liste des entreprises extérieures.
- > Contrôler la validité d'un Passeport Sécurité.
- > Consulter les statistiques.

2.1. Les Informations de l'entreprise

Depuis le menu principal, en cliquant sur l'onglet **INFORMATIONS ENTREPRISE** ou depuis **VOIR LES INFORMATIONS DE L'ENTREPRISE**, vous accédez à l'écran suivant :

IN	IFORMATIONS D	E L'ENTREPRISE
Tous les champs marqués d'un * sont obligatoires		
Numéro d'adhérent *	0	Nom de l'entreprise *
		100.000.0100
Régions d'intervention *		
Île-de-France	\sim	•
Nom du référent *	(9)	Prénom du référent *
Adresse e-mail du référent *	L	
and grant on an		
Nouveau mot de passe		Confirmation du nouveau mot de passe
Enregia	strer les modifications	Annuler
ci, vous pourrez :		
· Consulter les informations sur	votre entreprise	
Personnaliser le mot de passe	e de votre compt	e.
Modifier si besoin le nom du contact principal.	référent de l'ent	reprise, changer son adresse électronique de
)		
Astuces		
> Si le nom de domaine de	votre entreprise	e change et que vous devez faire

- évoluer l'ensemble des adresses électroniques associées aux comptes de vos salariés inscrits, vous pouvez le faire en quelques clics seulement grâce à ce bouton.
- > En cas de doute, ce bouton vous permet d'accéder à un complément d'information qui vous aidera à compléter au mieux ce formulaire.

2.2. Vos salariés inscrits

Depuis le menu principal, en cliquant sur l'onglet <u>LISTE DES SALARIES</u> ou depuis <u>LISTE DES SALARIES INSCRITS DE L'ENTREPRISE</u>, vous accédez à l'écran suivant :

	arié				**	Inscrire un nouveau
Prénom 🧹	Nom 🗸	Profil 🗸	Passeport sécurité	État 🗸	Expiration	Actions
-	-	Salarié technique	-	-	-	1
	-	Salarié administratif	-	-	-	1
-	-	Salarié administratif	-	-	-	1
Astuces						
Astuces Pour simp	lifier vos	s recherches o	dans la liste, n'hés	sitez pas	à:	

2.2.1. Créer un compte pour l'un de vos salariés en cliquant sur « INSCRIRE UN NOUVEAU SALARIE »

INSCRIRE UN NOUVEAU SALARIÉ



Attention :

- > Si votre salarié ne dispose pas d'une adresse électronique professionnelle, vous pouvez, après avoir reçu au préalable l'accord de l'intéressé, indiquer une autre adresse électronique.
- > Si votre salarié ne dispose pas d'une adresse électronique et vous ne souhaitez pas utiliser une autre adresse, vous avez la possibilité de générer un identifiant de connexion en cliquant sur le lien « Pas d'adresse e-mail ? ». Dans ce cas, les informations relatives à son compte seront envoyées sur votre adresse électronique en tant que référent Passeport Sécurité pour votre entreprise.
- > Si vous êtes le référent du compte Entreprise et vous souhaitez vous inscrire au parcours de sensibilisation, notre plateforme n'autorise pas l'utilisation d'une même adresse électronique pour deux comptes. Pour vous inscrire en tant que salarié, il vous suffit de générer un identifiant de connexion en cliquant sur le lien « Pas d'adresse e-mail ? »

2.2.1.a. Associer un Passeport Sécurité SNBPE à un compte utilisateur UNPG

En coordination avec le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE), nous avons identifié, dans nos programmes respectifs de sensibilisation à l'accueil en sécurité, des modules reposant sur des socles communs de connaissances. Nous avons donc décidé, pour ces modules en particulier, de mettre en place un système de réciprocité entre les Passeports Sécurité du SNBPE et de l'UNPG.

Ce salarié possède-t-il un passeport sécurité SNBPE ?							
Si oui, merci de renseigner la date d'obtention de son passeport (format JJ/MM/AAAA). Cette opération permettra de faire la liaison avec les modules déjà validés. Date d'obtention du passeport * jjj/mm/aaaa							
Lier le passeport SNBPE	Il ne possède pas de passeport SNBPE						

En clair, cela signifie que :

Si un collaborateur est titulaire d'un Passeport Sécurité du SNBPE en cours de validité, nous (l'UNPG) considérons que, sur des modules communs spécifiquement identifiés, votre collaborateur a déjà démontré qu'il dispose d'un niveau de connaissances suffisant pour accéder en sécurité à nos sites. Sur notre e-learning, nous avons donc mis en place une passerelle qui lui permet de bénéficier d'une validation immédiate de ces modules.

Comment faire ?

Il suffit d'indiquer sur ce formulaire les informations relatives au Passeport Sécurité du SNBPE afin de lier ce passeport au compte Utilisateur de l'UNPG. Une fois le lien validé, le système identifiera automatiquement dans le programme de sensibilisation de l'UNPG de cet utilisateur les modules reposant sur des socles communs de connaissances avec ceux du SNBPE.

Grâce à ce principe de réciprocité, ces modules seront immédiatement validés et il n'aura qu'à se concentrer sur les autres modules pour valider son Passeport Sécurité de l'UNPG.

Attention :

> Il n'est plus possible de lier un Passeport Sécurité du SNBPE après avoir finalisé la création d'un compte Utilisateur. <u>Vous devez impérativement saisir ces informations</u> <u>au moment de la création du compte de votre salarié.</u>

2.2.1.b. Confirmation de création de ce compte

Un mes mainten	sage de co ant dans la l	nfirmatio iste des	on de créatic salariés insc	on s'affiche sur l'o rits ci-dessous.	écran et	votre collat	porateur app	araît
Vous recevez un courriel de confirmation de création de ce compte sur l'adresse électronique référent Passeport Sécurité de l'entreprise.								
SALARIÉS INSCRITS DE L'ENTREPRISE								
	Prénom 🗸	Nom ~	Profil 🗸	Passeport sécurité	État ↓	Expiration ~	Actions	-
	-	-	Salarié technique Salarié administratif			-	 1 1	

Si vous n'avez pas indiqué d'adresse électronique sur le compte de votre collaborateur, vous devrez lui communiquer les informations nécessaires à sa première connexion. Celles-ci sont précisées dans le courriel de confirmation de création de ce compte envoyé sur l'adresse électronique du référent Passeport Sécurité de l'entreprise.

<u>Si vous avez indiqué</u> une adresse électronique sur le compte de ce collaborateur : Il recevra un courriel lui confirmant la création de son compte. Les informations nécessaires à sa première connexion seront indiquées dans ce courriel.

2.2.2. Suivre les sensibilisations de vos salariés inscrits sur notre plateforme

Depuis votre tableau de bord, vous pouvez accéder à la liste des comptes utilisateurs associés à votre entreprise, que vous ayez vous-même créé le compte de cet utilisateur ou qu'il l'ait fait directement depuis la page d'accueil de notre plateforme.

SA	SALARIÉS INSCRITS DE L'ENTREPRISE							
Q Rechercher un sala	irié				+ <u>•</u> Ins	crire un nouveau salarié		
Prénom ~	Nom ~	Profil 🗸	Passeport sécurité	État 🗸	Expiration ~	Actions		
-	-	Salarié technique	-		-			
-	-	Salarié administratif	-	-	-	1		
-	-	Salarié administratif	-	-	-	1		

Grâce à ces colonnes, vous pouvez :

2.2.2.a. Vérifier/modifier les informations de votre collaborateur : Prénom, Nom, Profil

Si vous constatez une erreur, il suffit de cliquer sur le **petit crayon** dans la colonne « **Actions** ». Vous accédez alors à la fiche « **Modifier un salarié** ».

> Faites les corrections utiles puis cliquez sur « Enregistrer ».

> Si vous n'avez pas de correction à apporter, il suffit de cliquer sur « **Annuler** » pour sortir de cette fiche sans rien modifier.

2.2.2.b. Supprimer un compte

Pour supprimer le compte d'un collaborateur inscrit, il suffit de cliquer sur **la corbeille** dans la colonne « **Actions** ». Vous accédez alors à la fiche « **Supprimer le profil** ».

Attention, cette action a des conséquences

importantes pour cet utilisateur :

> Son certificat ne sera plus valide.

> Il ne sera plus accepté sur nos sites.

Pour éviter toute suppression « par erreur », nous avons donc prévu à cette étape une confirmation pour valider cette action.



2.2.2.c. Accéder au Passeport Sécurité de l'UNPG de votre collaborateur

En cliquant sur « Voir le passeport »

2.2.2.d. Si le compte de votre salarié est bloqué

Si votre collaborateur échoue plus de 3 fois sur un même module, sa sensibilisation s'arrête et son compte est bloqué.

- > Un message s'affiche sur son écran pour le prévenir et l'inviter à se rapprocher de son responsable.
- > En parallèle, un courriel est envoyé sur l'adresse électronique enregistrée sur le

profil de l'entreprise pour alerter le référent du blocage du compte.

Pour débloquer un compte : vous pouvez intervenir et débloquer ce compte depuis le tableau de bord du compte Entreprise. Vous devez cliquer sur « **Bloqué** » puis confirmer en suivant la procédure indiquée à l'écran.

			\frown			
	Salarié administratif	-	bloqué) .	1	
			\smile			

2.2.2.e. Connaître la date d'expiration de sa sensibilisation

La date s'affiche directement dans la colonne « Expiration »

2.3. Liste des entreprises extérieures

Depuis votre tableau de bord Entreprise, vous pouvez accéder à la <u>LISTE DES ENTRE-</u> <u>PRISES SOUS-TRAITANTES</u> inscrites sur notre plateforme de e-learning, en cliquant sur l'onglet « <u>LISTE DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES</u> ».

C	LISTE DES ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES	
TABLEAU DE BORD	Q. Rechercher une entreprise	
 informations entreprise i≡ liste des salariés 	Entreprise 🤟 Région(s) d'implantation 🤟	Effectif ~
LISTE DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES	+ Mon entreprise n'est pas dans la liste ci-dessous +	<u>105</u> utilisateurs
Q CONTRÓLER UN PASSEPORT		<u>10</u> utilisateurs
	Grand Est	1 utilisateur
	Auvergne-Rhône-Alpes	2 <u>utilisateurs</u>
MENTIONS LÉGALES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION AIDE CONFIDENTIALITÉ	Bourgogne-Franche-Comté	1 utilisateur
CRÉDITS	Normandie	<u>1</u> utilisateur
🏙 UNPG	Auvergne-Rhône-Alpes	1 utilisateur

Depuis cet écran, vous pouvez :

- > Rechercher une entreprise en utilisant le module de recherche situé en haut de la liste.
- > Connaître, pour chaque entreprise sous-traitante, le nombre de collaborateurs inscrits sur notre plateforme (voir la colonne « Effectif »)
- > Obtenir un complément d'information sur les passeports de leurs collaborateurs (en cliquant sur « Utilisateurs » dans la colonne « Effectif »).

Vous arrivez alors sur la fiche entreprise :

DES UT	TILISA	TEURS		: LISTE	
Prénom 🗸	Nom 🗸	Profil 🗸	Informations	Passeport sécurité	Expiration ~
-	-	Intervenant technique	<u>Voir le profil de l'utilisateur</u>		-
-	-	Transporteur spécifique	<u>Voir le profil de l'utilisateur</u>		-
-	-	Intervenant technique	<u>Voir le profil de l'utilisateur</u>	-	

lci, vous pouvez voir le (ou les) Passeport(s) Sécurité des collaborateurs en cliquant sur « **Voir le profil de l'utilisateur** ».

2.4. Contrôler un passeport

2.4.1. Depuis votre compte Entreprise

Dans le menu général, en cliquant sur l'onglet « Contrôler un passeport », vous accédez à cet écran :

En complétant ces différents champs, vous pourrez vérifier si un utilisateur précis est correctement inscrit sur notre plateforme et vous assurez de la validité de son (ou ses) Passeport(s) Sécurité.

CONTRÔLER UN PASSEPORT							
Prénom							
Exemple : Baptiste							
Nom							
Exemple : Dupont							
Entreprise							
Sélectionnez votre entreprise							
	Rechercher le passeport sécurité						

2.4.1. Depuis notre application sur smartphone

Vous avez également la possibilité de contrôler la validé et l'authenticité des passeports depuis votre smartphone, en utilisant l'application prévue à cet effet et disponible gratuitement depuis les stores : Android et IOS.

Cette application mobile de contrôle est commune à l'UNPG et au SNBPE.

Vous pouvez également la télécharger depuis les liens suivants :

Pour IOS :

https://apps.apple.com/fr/app/contr%C3%B4le-passeport-s%C3%A9curit%C3%A9/ id1451197578#?platform=iphone

Pour Android :

https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.urbilog.controlepasseportsecurite&hl=fr&gl=US

2.5. Accéder aux statistiques du passeport sécurité UNPG

Dans le menu général, en cliquant sur l'onglet « **Statistiques** », vous pourrez obtenir une analyse chiffrée sur certains points précis de notre plateforme de e-learning. Par exemple, le nombre d'heures de sensibilisation sur une période donnée, le nombre de passeports délivrés dans une région, sur une période donnée, etc.



UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE GRANULATS